

Sommer, chargé de cours sur les relations internationales à l'Université de Hambourg:

La confrontation Nord-Sud est un mythe. Pour parler net, ils ne peuvent nous atteindre. Aucune catastrophe politique ne sera provoquée par des normes de vie et un développement différents. Évidemment, il y aura une catastrophe morale si de nombreux Biafraïsi ou 50 millions d'Indiens meurent de faim.

Telle est donc la question cruciale. Si le développement ne dépasse pas l'accroissement démographique, une crise morale intolérable attend les pays riches d'ici l'an 2000. En outre, c'est une crise qui ne saurait être réglée par des palliatifs comme l'assistance alimentaire.

Je sais que les leaders à la Chambre tentent d'établir un horaire, mais il y a un ou deux points que je voudrais souligner. Ce sont des questions au sujet desquelles l'opposition officielle présentera des amendements lorsque le bill aura subi la deuxième lecture et sera étudié en comité. Certaines d'entre elles sont peut-être évidentes, mais il convient néanmoins de les exposer à nouveau.

D'abord, le Centre ne sera pas le premier organisme à s'adonner à la recherche en vue du développement international. D'autres organisations, comme l'OCDE, la FAO, l'UNESCO, le Programme de développement de l'ONU, l'Institut international du riz, la Commission consultative des Nations Unies pour l'application de la science et de la technique à l'élaboration de programmes en faveur du tiers-monde, ainsi que des organismes non gouvernementaux comme les fondations Rockefeller et Ford mènent, même à l'heure actuelle, des recherches très importantes dans ce domaine.

Je suppose que l'un des devoirs du nouvel organisme, devoir qui soulèvera sans doute l'enthousiasme du nouveau conseil et de ses hauts fonctionnaires, consistera à trouver la façon de coordonner les plans du Centre de recherche avec la recherche qui se fait actuellement dans le monde. J'insiste sur le fait que le Centre devra peut-être entretenir des rapports très étroits avec les différentes organisations qui œuvrent dans ce domaine, de façon à ce que nos efforts soient coordonnés et qu'il n'y ait pas dédoublement du travail.

Le ministre l'a démontré, je crois, sinon je puis le faire à sa place. Il va de soi que nous voudrions faire des recherches dans les domaines où le Canada excelle. Nous sommes compétents en bien des choses, et je suppose que sur la liste de projets présentés aux directeurs, les choix les plus faciles, contrairement à d'autres, se situeront dans les secteurs où le Canada compte des experts.

La déclaration du ministre au sujet de la relation entre le nouveau Centre de recherche et l'ACDI ne m'a pas entièrement convaincu. A mon avis, les fonds destinés au Centre ne devraient pas provenir du budget de l'ACDI. Le financement du Centre devrait s'ajouter à l'argent que nous donnons à l'ACDI chaque année. C'est peut-être la politique actuelle du gouvernement.

Lorsque le centre aura réalisé un projet, nous devrions nous assurer, me semble-t-il, qu'il soit adopté et qu'on en fasse quelque chose de constructif. Je ne veux pas dire que nous devrions imposer les résultats de nos recherches au monde entier. Il est à présumer que les pays feront au Centre des demandes de projets et cela a été bien précisé à propos de chacun des aspects de l'aide dans le rapport de M. Pearson établi au nom de la Commission du développement international. Ce que nous devrions avoir en réalité, c'est un mécanisme qui permette d'évaluer comment les différents projets devront être effectués. Je sais qu'il faudra fixer une limite. Nous ne pouvons être les gardiens des pays pauvres en vérifiant tout le temps comment ils dépensent nos dollars mais, dans la plupart des cas, nous avons des ambassades et des hauts commissariats qui auront partiellement à charge de veiller à ce que les dollars canadiens servent à quelque chose.

J'aurais aimé faire ressortir ce point plus tôt, mais c'est peut-être assez clair. On ne songe pas, j'espère, à entreprendre des recherches dans le domaine militaire; il est peut-être inutile de le signaler. J'aurai un amendement à proposer. Le ministre, ou quelqu'un d'autre, voudra peut-être contrecarrer mon projet en proposant un amendement pour préciser que le Centre de recherches ne sera d'aucune manière impliqué dans des recherches du domaine militaire. Le centre devrait s'intéresser aux pays en voie de développement, soit par l'intermédiaire des universités canadiennes, soit par celui des universités de ces pays, afin de les faire profiter de ces recherches. Le Centre devrait avoir pour objet de permettre en fin de compte aux pays qui profiteront de ses recherches de prendre la relève, car j'espère que le Centre finira par disparaître après un certain temps. Aucun des députés présents ne verra cela, mais c'est tout de même un vœu qui valait d'être formulé.

C'est peut-être tout à fait simple, mais le bill parle de pays «sous-développés». J'ai fait observer plus tôt que tout cela n'est que du jargon, mais n'y a-t-on pas recours couramment? Afin de nous éviter tout ennui à l'endroit d'un pays qui n'aimerait pas se faire qualifier de sous-développé ne pourrait-on pas dire «en voie de développement»? Je suppose